



CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu

Date de convocation : 27 novembre 2021	3 décembre 2021
Heure de convocation : 19h00	Heure d'ouverture constatée : 19h00
Lieu : salle des fêtes (en raison du contexte sanitaire) avec un public limité à 5 personnes	

Présents : Monsieur Daniel BONDIER – *Maire* / Monsieur Eddy LACROIX – *1^{er} adjoint* / Madame Marie-Odile RAMELET – *3^{ème} adjointe au Maire* / Monsieur MESSAGER Christian / Monsieur BLANC David / Monsieur Jean-Philippe CURNILLON / Madame Frédérique VUILLOT *conseillers(ères) municipaux*
Secrétaire de séance : Eddy LACROIX

Excusés représentés : Mme ANSTETT Anne-Marie par pouvoir à M. Daniel BONDIER ; Mme Valérie MORAND, par pouvoir à M. David BLANC ; Mme Amandine GAGNEUX par pouvoir à M. Eddy LACROIX , M. Bruno MULLIEZ par pouvoir à M. Eddy LACROIX

Absents : M. PERRIN Michel ; Mme Anne-Laure LAGRANGE

Constatant le quorum atteint, **Monsieur le Maire – Daniel BONDIER** – ouvre la séance du Conseil Municipal.

I. Approbation du dernier compte rendu :

Le compte rendu du 5 NOVEMBRE 2021 est validé à l'unanimité des présents.

II. Plan paysages

Le Conseil Municipal reçoit Diane Muzard, chargée de mission environnement à la Communauté de Commune Bresse Haute Seille, qui a répondu favorablement pour présenter la démarche « plan paysages », et les premiers résultats de cette action.

C'est une démarche dont l'objectif est de faire réfléchir ensemble habitants, usagers et aménageurs pour élaborer des stratégies d'adaptation choisies et partagées, afin de préserver une bonne qualité du cadre de vie, tout en tenant compte des développements nécessaires sur le secteur géographique.

L'élaboration du Plan Paysage s'appuie entre-autres sur une consultation et un partage de connaissances entre élus, habitants et autres usagers du territoire.

Dynamiques paysagères

Le territoire Bresse Haute Seille est fort d'une diversité paysagère remarquable, notamment grâce aux unités paysagères qui le constituent : la Bresse des étangs, le Vignoble et Revermont, le Premier et deuxième plateau jurassien. On peut ajouter la vallée de la Seille.

L'approche a permis de définir le Val de Seille comme nouvelle unité paysagère. La dynamique sur ce secteur est liée à la Seille, cette unité paysagère prend sa place tout le long de la Seille. Elle sera proposée pour inscription à l'atlas des unités paysagère (dernière m à j. 1999)

Quelques données : 1 démarche Grand Site de France, 2 sites classés, 5 sites inscrits, 27 monuments historiques, 2 sites Natura 2000, 10 AOP/AOC

Thèmes et Grands enjeux de territoire : chaque secteur a été étudié selon 4 formes : Le passé idéalisé, l'unité aujourd'hui, dystopie, utopie ; ces 2 dernières laissant anticiper ce qu'il deviendrait sans regard sur son développement, ou ce qu'il pourrait être.

La transition énergétique est au cœur des débats, pour le chauffage, pour l'électricité, pour les déplacements. Il faut accompagner cette transition tout en tenant compte des aspects particuliers à chaque territoire.

Les thèmes qui ressortent, variant plus ou moins selon les secteurs, mais impactant directement les paysages, sont : patrimoine bâti et naturel, activités touristiques et économiques, boisement, biodiversité, mobilité douce...

L'étude se poursuivra jusqu'en novembre 2022. Elle comporte 3 phases :

- le diagnostic,
- la définition de la stratégie et
- le plan...

M. Eddy Lacroix au titre de la C.C.B.H.S. ajoute que ce travail se décline sur chacune des compétences de l'intercommunalité.

Les éléments actuels de diagnostic peuvent être consultés sur le site de la communauté de Communes : <https://www.bressehauteseille.fr/environnement>

Mme Muzard, après avoir été remerciée pour cette présentation, quitte la réunion. Et le Président de séance invite à poursuivre avec les points suivants de l'ordre du jour.

III. Installation Commission DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels)

Cette commission a été composée lors de la précédente réunion, elle a en charge la rédaction du DUERP, à faire par toute collectivité employeur.

Elle est officiellement installée ce soir avec à sa présidence : M. Christian Messenger.
Vote favorable par : 5 voix Pour ; 1 abstention.

IV. Location de l'appartement communal

Le Conseil Municipal est informé de la mise en location de l'appartement communal à Mme GUILLEMIN Laëticia à partir de mercredi 8 décembre 2021.

V. Mutuelle des agents

L'ordonnance de 2021 redéfinit la participation des employeurs au financement des garanties de Protection Sociale Complémentaire (P.S.C.) de leurs personnels, en santé et en prévoyance.

La collectivité adhère par convention à une mutuelle et les agents peuvent y souscrire s'ils le souhaitent.

L'ordonnance prévoit l'obligation de la participation de l'employeur public

En prévoyance : à minima à hauteur de 20 % d'un montant de réf. au plus tard le 1^{er} janv.2025
En santé : à minima à hauteur de 50 % d'un montant de réf. au plus tard le 1^{er} janv.2026

La commune maintient son assurance employeur auprès du CIGAC, pour être indemnisé en cas d'absence d'agent(s) longue durée, ou prise en charge de soins suite à accident du travail.

VI. Approbation du règlement et tarifs de la salle des fêtes

Monsieur le Maire informe que les différents documents pour les locations de la salle des fêtes ont été repris. Le règlement intérieur est revu et complété par les obligations des locataires

Rappel des tarifs : Le prix est de 280€ le Week-End et de 96€ pour la journée ou la soirée du lundi au vendredi (toute charge comprise). 140 € pour les habitants de Plainoiseau

Les associations de la Commune peuvent bénéficier de la gratuité de la location une fois par an, et 50 € à partir de la 2^e location et suivantes.

La caution pour la réservation est fixée à 1400 € retenue appliquée en cas de casse et/ou de besoin de nettoyage.

Le terrain de sport ainsi que le parc pour les plus petits sont à proximité peuvent être utilisés.

VII - COMPTE RENDU DE DIVERSES INFORMATIONS

- M. le Maire informe :

- d'une réunion sur le déploiement de la fibre optique avec la société Prisme : délégataire pour ce service par le Département du Jura. Les travaux de raccordement ont bien avancés, la fibre optique pourra être déployée en 2022. Elle est amenée par câblage à proximité des maisons, L'investissement est fait par cette société sans frais pour la commune.

Ces travaux s'articulent en différentes phases :

🕒 **Phase d'étude** : Prochainement les équipes travaux vont venir évaluer les infrastructures existantes au niveau de la voirie et repérer celles qu'il faut faire évoluer, pour déployer la fibre optique.

🕒 **Phase travaux** : Plusieurs mois après, des travaux d'infrastructure seront réalisés dans votre rue en coordination et avec l'accord de votre mairie.

🕒 **Phase d'installation** : pendant quelques mois, les opérateurs commerciaux, viendront installer leur matériel dans nos infrastructures. Ce qui leur permettra par la suite de vous proposer leurs offres.

- d'un contact avec M. De Chamberet, au sujet de sa maison « inhabitée » en face de l'église. Il a été informé qu'un menuisier devrait venir refaire toutes les portes, face à la rue. Le propriétaire fait petit à petit des travaux de réhabilitation.
- Monsieur Eddy LACROIX, en tant que Vice Président de la Communauté de Communes Bresse Haute Seille, rend compte de l' Audio-conférence de presse, du Préfet
Le Jura est le 3^e département le plus impacté, et peut-être le 2^e.

Port du masque obligatoire :

Dans un rayon de 50 m aux abords des écoles : le centre de Plainoiseau est concerné.

X- QUESTIONS DIVERSES

M. le Président du SIVOS informe que le Conseil d'école a envisagé un voyage scolaire au mois de juin 2022. La réflexion pour l'organisation se poursuit, il ne serait annulé qu'en cas de mesures qui en obligerait le renoncement.

L'ordre du jour étant épuisé ; la séance est levée à 20 h50

**Certifié conforme aux débats et aux votes
Intervenues au cours de la séance**

Le Maire

Daniel BONDIER

LACROIX Eddy <i>1^{er} adjoint au Maire</i> <i>Secrétaire de séance</i>	RAMELET Marie-Odile <i>3^{ème} adjointe au Maire</i>	MESSAGER Christian <i>Conseiller municipal</i>
BLANC David <i>Conseiller municipal</i>	CURNILLON Jean-Philippe <i>Conseiller municipal</i>	VUILLOT Frédérique <i>Conseillère municipale</i>